



## L'ACTU DE CHEZ NOUS :

### La Section Euro – Une opportunité internationale pour les élèves de Vente

La **section Euro** du lycée, ouverte aux élèves de Bac Pro Commerce, est une véritable passerelle vers l'internationalisation de la formation en commerce. Elle combine l'apprentissage des langues vivantes et l'expérience professionnelle à l'étranger, et permet d'obtenir des diplômes supplémentaires qui valorisent le parcours des élèves. Nous avons posé quelques questions à **Mme Darnon**, l'enseignante responsable de cette section, pour mieux comprendre ses spécificités.

#### Qu'est-ce que la Section Euro ?

La **section Euro** est une option qui permet aux élèves de **Première Bac Pro Commerce** d'obtenir un **Europass**, un certificat européen reconnu, et d'avoir la possibilité de réaliser un **stage à l'étranger**, en **Irlande** notamment. Ce programme vise à renforcer les compétences linguistiques des élèves et à leur donner une ouverture européenne grâce à une expérience professionnelle à l'étranger.

#### À qui s'adresse cette section ?

Cette section s'adresse aux élèves de **Seconde** et **Première Bac Pro Commerce**, offrant ainsi une formation enrichie en langues et en culture européenne dès le début de leur parcours.

#### Qu'est-ce que cela apporte de plus aux élèves ?

Outre le programme commercial, la section Euro permet aux élèves de passer **deux épreuves supplémentaires au bac : la mention facultative de mobilité européenne**. Ces épreuves, l'une en **anglais** et l'autre en **français**, portent sur la **culture** et le **stage effectué en Irlande**, enrichissant ainsi leur formation académique.

De plus, en **Seconde**, les élèves peuvent suivre l'**option Anglais Euro**, d'une heure supplémentaire par semaine, pour améliorer leur maîtrise de la langue et leur compréhension de la culture anglophone.

#### Quels enseignements complètent cette section Euro ?

Les élèves bénéficient d'**1h30 supplémentaires de cours** spécifiques à la section Euro. Ces cours comprennent des recherches sur des **entreprises en Irlande**, l'étude de **packaging**, ainsi que des activités comme la réalisation de **fiches produits en anglais**. Les élèves participent également à des **portes ouvertes** pour présenter la section Euro à d'autres élèves et réalisent des **sketchs de vente** en anglais pour se préparer à des situations commerciales réelles.

#### Comment les élèves financent-ils leur voyage et leur logement en Irlande ?

Le financement du séjour et du logement des élèves en Irlande est largement assuré par le programme **Erasmus**, qui couvre **90% des frais**. Un complément de **250 à 350 euros** peut être demandé aux élèves pour couvrir certaines dépenses, mais ce montant est ensuite **remboursé** par l'**allocation** versée par l'État, réduisant ainsi la charge financière pour les familles.

## **Que font les élèves pendant leur temps libre en Irlande ?**

En dehors de leur stage, les élèves profitent de leur **temps libre** pour participer à des **excursions** qui sont financées par les actions qu'ils mènent tout au long de l'année, telles que la **vente de chocolats**. Pendant leur séjour, ils doivent respecter un **couvre-feu à 19h en semaine et 23h le week-end**, mais ils ont la possibilité de visiter la ville et ses environs à l'aide de leur **carte de bus**, leur permettant de découvrir l'Irlande sous un autre angle.

## **Pourquoi choisir la Section Euro ?**

La section Euro est une occasion unique pour les élèves de **développer leurs compétences en langues et en commerce**, tout en s'offrant une **expérience internationale** enrichissante. Le stage en Irlande offre non seulement une immersion professionnelle, mais aussi une véritable aventure culturelle. En plus de la mention européenne sur le Bac, cette section ouvre de nombreuses portes pour l'avenir des élèves, tant sur le plan professionnel qu'académique.

**Si tu es intéressé par cette section et que tu veux en savoir plus, n'hésite pas à te renseigner auprès des responsables de la section Euro et prépare-toi à vivre une expérience inoubliable !**

*Article rédigé par Youssef GUIRAT, TMCVB*